



Objet : Bonne nouvelle : vous pouvez économiser de l'argent grâce aux panneaux solaires !

Chère/Cher,

De plus en plus de personnes font des économies grâce aux panneaux solaires. Vous aussi bientôt ?

Votre maison se prête parfaitement à l'installation de panneaux solaires

Et ça, c'est une bonne nouvelle ! C'est pourquoi nous vous offrons la possibilité de connecter votre maison à 4,6,8,10 panneaux solaires. Il va de soi que vous ne devez pas le faire vous-même. Ecorus est le spécialiste des panneaux solaires et le fera pour vous au nom de Haag Wonen.

L'installation ne coûte rien et vos frais d'électricité diminuent

Vous payez 3,30 € de frais de service par panneau solaire et par mois. Les panneaux solaires produisent de l'électricité durable que vous ne devez plus acheter auprès de votre fournisseur d'énergie. Par conséquent, votre facture d'énergie diminue pour le même niveau de consommation et c'est moins cher. C'est génial, non ?

Vous voulez savoir immédiatement combien vous pouvez économiser ?

Votre maison peut être raccordée à 4,6,8,10 panneaux solaires. Vous pouvez voir ci-dessous le montant que vous pouvez économiser.

Nombre de panneaux solaires	4 panneaux fournissent 1377 kWh par an	6 panneaux fournissent 2066 kWh par an	8 panneaux fournissent 2754 kWh par an	10 panneaux fournissent 3443 kWh par an
Économies d'énergie par an	413 €	619 €	826 €	1032 €
Frais de service par an	159 €	238 €	317 €	396 €
Votre économie par an	254 €	381 €	509 €	636 €

* Ce calcul a été effectué sur la base du prix moyen de l'électricité chez les plus grands fournisseurs d'énergie. Il est actuellement de 0,30 € par kWh..

Voulez-vous aussi :

- faire des économies sur vos coûts d'énergie ?
- être moins dépendant des augmentations de prix des fournisseurs d'énergie ?
- voir votre compteur d'électricité baisser ?
- faire un geste pour la nature ?

Optez aussi pour des panneaux solaires ! Voici comment participer :

Inscrivez-vous auprès d'Ecorus avant le 6 octobre 2023. Vous pouvez le faire de trois manières :

- rendez-vous sur le site www.zonnighaagwonen.nl et remplissez le formulaire de demande ;
- complétez la déclaration d'acceptation jointe à la présente lettre et renvoyez-la gratuitement dans l'enveloppe-réponse ci-jointe (sans timbre) ;



- appelez Ecorus au (085) 130 67 20 et inscrivez-vous auprès d'un membre du personnel.

En savoir plus ?

Consultez le dépliant, les questions et les réponses ou rendez-vous sur www.zonnighaagwonen.nl.

Vous pouvez également appeler le (085) 130 67 20 ou envoyer un e-mail à haagwonen@ecorus.com.

Salutations ensoleillées,

Marco van den Ende

Haag Wonen



Questions et réponses sur les panneaux solaires

Avant l'installation

Les panneaux solaires... comment fonctionnent-ils ?

Les panneaux solaires transforment la lumière du soleil en électricité. Les onduleurs convertissent l'énergie solaire en électricité pour vos appareils. L'électricité est acheminée par un câble jusqu'à votre coffret électrique. C'est de la lumière ? L'électricité est alors acheminée directement vers vos appareils via votre compteur. Le courant que vous n'utilisez pas est directement envoyé au réseau électrique. Vous avez besoin d'électricité une fois la nuit tombée ? Vous l'obtenez alors du réseau électrique.

Je veux des panneaux solaires. Comment puis-je m'inscrire ?

Inscrivez-vous avant le 6 octobre 2023 sur Ecorus à l'adresse www.zonnighaagwonen.nl. Vous pouvez également appeler le (085) 130 67 20 ou remplir la déclaration d'acceptation jointe à cette lettre et l'envoyer gratuitement à Ecorus avec l'enveloppe-réponse. Vous pouvez également être contacté par un membre du personnel d'Ecorus après réception de cette lettre.

Que dois-je faire de la déclaration d'acceptation ?

Nous avons besoin de votre accord. Sinon, nous ne pourrions pas raccorder votre habitation à des panneaux solaires. Renvoyez-nous gratuitement la déclaration d'acceptation complétée et signée. Vous pouvez le faire dans l'enveloppe jointe à la lettre.

Est-ce que je réaliserai plus d'économies sur ma facture d'énergie que ce que je paierai mensuellement pour les panneaux solaires ?

Oui. L'économie réalisée sur votre facture d'énergie grâce à la production d'électricité à l'aide de panneaux solaires est supérieure à vos frais de service. Si votre consommation d'électricité reste identique.

Attention : aucun droit ne peut être tiré des économies escomptées. Votre économie dépend de votre consommation personnelle d'électricité et du montant que vous payez pour celle-ci. Les coûts que vous payez à votre fournisseur d'énergie figurent sur votre facture annuelle.

Si je le souhaite, quand recevrai-je des panneaux solaires ?

Une semaine après la date limite de dépôt des demandes, nous vérifierons lequel de vos voisins souhaite recevoir des panneaux solaires. Nous planifierons ensuite l'installation. Si la planification se concrétise, nous installerons les panneaux solaires à partir d'octobre 2023.

À partir de quand vais-je commencer à payer pour les panneaux solaires ?

Vous paierez pour l'utilisation des panneaux solaires le premier mois suivant. Par exemple, si les panneaux solaires sont prêts à être utilisés en novembre, vous paierez à partir de décembre.



Comment le nombre de panneaux solaires pouvant être installés sur mon toit est-il déterminé ?

Ecorus calcule le nombre de panneaux solaires qui peuvent être installés sur le toit. Nous tenons compte des lucarnes, des tuyaux ou d'autres éléments sur le toit. Nous tenons également compte de l'ombre que les arbres peuvent par exemple projeter sur les panneaux solaires. Ces informations sont utilisées pour déterminer combien de panneaux solaires peuvent être installés sur le toit et comment ils produiront le plus d'énergie.

L'énergie solaire est-elle sûre ?

Les matériaux utilisés sont conformes en termes de sécurité et portent le label CE. Les panneaux solaires sont donc aussi sûrs que n'importe quel autre appareil électroménager de votre maison.

Les panneaux solaires ou les onduleurs émettent-ils des radiations ?

Non, les panneaux solaires ou les onduleurs n'émettent pas de radiations.

Qui est Ecorus ?

Depuis plus de 10 ans, Ecorus aide les associations de logement à mettre en œuvre leurs plans de développement durable. Nous souhaitons que le plus grand nombre possible de locataires bénéficient de l'énergie solaire.

Pendant l'installation

Que faut-il faire dans ma maison ?

Ecorus installe les panneaux solaires sur le toit. L'installation commence par votre coffret électrique et l'installateur tire un câble jusqu'au toit. L'installateur d'Ecorus prend au maximum quatre heures. Après l'installation, vous recevrez immédiatement une explication sur la manière dont tout fonctionne ainsi que sur la manière dont vous pouvez voir ce que vous allez économiser,

Après l'installation

Comment puis-je suivre le rendement de l'électricité ?

Le compteur solaire Eleena dispose d'un écran sur lequel vous pouvez lire les performances de l'installation. Vous pouvez notamment voir la production journalière des panneaux solaires et la production des panneaux solaires depuis leur installation. Le rendement des panneaux solaires est mesuré en permanence et surveillé à distance par un système de contrôle automatique. Si le système constate que vos panneaux solaires produisent moins que prévu, une notification est automatiquement envoyée à Ecorus. Ils vous contacteront alors pour une visite d'entretien.

Vous pouvez également utiliser le compteur solaire Eleena pour connaître la quantité d'électricité produite chaque jour par vos panneaux solaires. Vous pouvez télécharger le compteur solaire Eleena sous forme d'application sur votre téléphone portable ou votre tablette. Deux semaines après l'installation, vous pouvez consulter le rendement en ligne. Vous recevrez à cet effet des données de connexion par e-mail.



Puis-je commencer à faire des économies sur ma facture d'énergie dès maintenant ?

Oui, c'est possible ! Si vous voulez commencer à faire des économies sur votre facture d'énergie tout de suite, vous pouvez réduire votre montant mensuel auprès de votre fournisseur d'énergie immédiatement après l'installation. Vous pouvez également choisir de ne pas modifier le montant mensuel. Vous serez alors remboursé par votre fournisseur d'énergie à la fin de l'année, à condition que votre consommation reste inchangée.

Que se passe-t-il si je consomme plus d'électricité que n'en produisent les panneaux solaires ?

Vous achetez alors l'électricité restante à votre fournisseur d'énergie. Vous aurez ainsi toujours l'électricité dont vous avez besoin.

Et si je consomme moins d'électricité que ce que les panneaux solaires produisent ?

Dans ce cas, les économies réalisées sur votre facture d'énergie peuvent être légèrement inférieures.

Dois-je nettoyer les panneaux solaires ?

Non, ce n'est pas nécessaire. Le revêtement protecteur spécial maintient les panneaux propres. Vous n'êtes pas autorisé à nettoyer les panneaux solaires. Vous pouvez contrôler vous-même le rendement des panneaux à l'aide du Compteur Solaire d'Eleena. Ecorus contrôle également le rendement des panneaux solaires. Ecorus vous contactera si le rendement change de manière inattendue.

Que se passe-t-il en cas de déménagement ?

Si vous déménagez, les panneaux restent sur le bien et le locataire suivant peut les utiliser. Lorsque le contrat de location de votre bien prend fin, votre contrat pour les panneaux solaires prend également fin.

Pourquoi Haag Wonen peut-il proposer les panneaux solaires à un prix avantageux ?

Haag Wonen vous permet de faire installer des panneaux solaires sans devoir les acheter vous-même. Comme nous installons plusieurs panneaux en même temps, nous pouvons le faire à un prix compétitif.